



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Médecins généralistes : pour un meilleur accès aux soins des Français

Question écrite n° 42951

## Texte de la question

M. Éric Pauget appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les inquiétudes exprimées par nombre de médecins généralistes quant aux conséquences sur l'accès aux soins de la crise démographique qui touche la médecine générale. Il lui rappelle la place essentielle qu'ils occupent dans la chaîne thérapeutique et dans les parcours de soins des Français. Or, hélas, nombreux sont les concitoyens confrontés aux problèmes d'accès à un médecin traitant. Poser un diagnostic, prescrire une orientation thérapeutique et un parcours de soins constitue le rôle du médecin. Aussi, ces médecins estiment très justement que, parce qu'ils ne peuvent être remplacés par d'autres professionnels de santé, leur rôle ne pouvant être tenu par un infirmier, un pharmacien ou bien encore par un kinésithérapeute, cette problématique se pose avec la plus grande acuité. De plus, les études publiées par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) indiquent que la France va connaître un manque de médecins jusqu'en 2030 et que les difficultés d'accès aux soins commencent à toucher tous les territoires. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer l'état de la réflexion du Gouvernement à ce sujet et les mesures qu'il envisage de prendre afin d'améliorer l'attractivité de la profession de médecin généraliste et de pallier la désertification médicale de nombreux territoires ; il en va de la santé des Français.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Pauget](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42951

**Rubrique :** Médecine

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 décembre 2021](#), page 8669

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)